



**MAIRIE**

**69870- POULE LES ECHARMEAUX**

Tél : 04.74.03.64.48- Fax : 04 74 03 68 71

## **CONSEIL DU 18 JUILLET 2014**

**Présents : BEROUJON JB, CARRET M, CHAMPALE A, CODELLO R. COULEUR J, DESMONCEAUX JM, DESSEIGNE JL, FIMBEL A, FLECHE C, HOFFMANN V, MELINAND F, PETIT I, TRONCY JM, VIGNE M.**

**Absent excusé : PINTO L.**

**Secrétaire de séance : FLECHE C.**

### APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRECEDENT

#### Délibérations :

- Annulation délibération du 20/06/2014 concernant les emplacements réservés : cette délibération était illégale au regard des règles du code de l'Urbanisme.  
Vote à main levée : 14 voix pour le retrait, 0 contre, 0 abstention.
- Intention d'aliéner : demande du notaire concernant la vente de la propriété Pauloz cadastrée AC 88  
Décision de ne pas préempter ce bien. Vote à main levée : 14 pour, 0 contre, 0 abstention.
- Intention d'aliéner : demande du notaire concernant la vente de la propriété Gérard cadastrée AC 85  
Décision de ne pas préempter ce bien. Vote à main levée : 14 pour, 0 contre, 0 abstention.

#### Questions diverses

- 1) Piscine : dans le cadre de la prise en charge de séances par la COR et en raison du planning de la piscine de Cours, il serait organisé 5 séances pour l'école publique (le mercredi du 17/09/2014 au 15/10/2014) et 10 séances pour l'école privée (le jeudi du 23/02/2015 au 7/05/2015). Il reste à organiser le transport à la charge de la COR.
- 2) Rythmes scolaires  
Il reste à finaliser avec les intervenants.
- 3) Communication : une personne du Progrès voudrait mettre un article sur Poule-les Écharmeaux dans la rubrique « beaux villages ». Voir avec la commission « communication »
- 4) Informations de Mme Mélinand suite à une réunion cantonale de « Beaujolais Vert »
  - Village d'accueil : revoir et travailler le projet. Peut-être solliciter Mme E.Tavernier qui pilote le pole "politique d'accueil" de Beaujolais vert.
  - Repas des retraités le 06 novembre (et non le 16 octobre) à Grandris. A organiser
  - Offre culturelle : faire remonter les demandes à la COR.
- 5) Informations de la COR : de nombreuses informations arrivent en Mairie ; un dossier est à la disposition des élus.
- 6) Voirie : mettre en place la détermination des voies communautaires pour début septembre ; vote prévu début octobre
- 7) Fédération des communes forestières : il faudra nommer un titulaire et un suppléant lors de la prochaine délibération du conseil municipal.
- 8) Actes de vandalismes : commis à plusieurs endroits de la commune (salle des fêtes, WC, tronc de l'église...). A chaque fois la Mairie porte plainte à la gendarmerie

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 19 septembre à 20h30